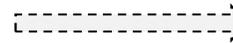


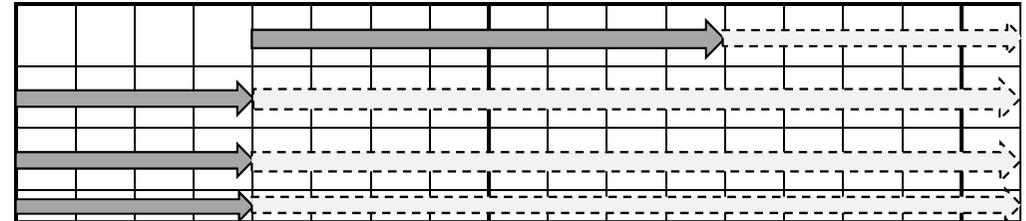
Légende : Action à développer en priorité (10/1/2011)

 Période d'initiation / de développement de l'action
 Période d'amplification et de suivi de l'action

2011	2012	2013	2014
------	------	------	------

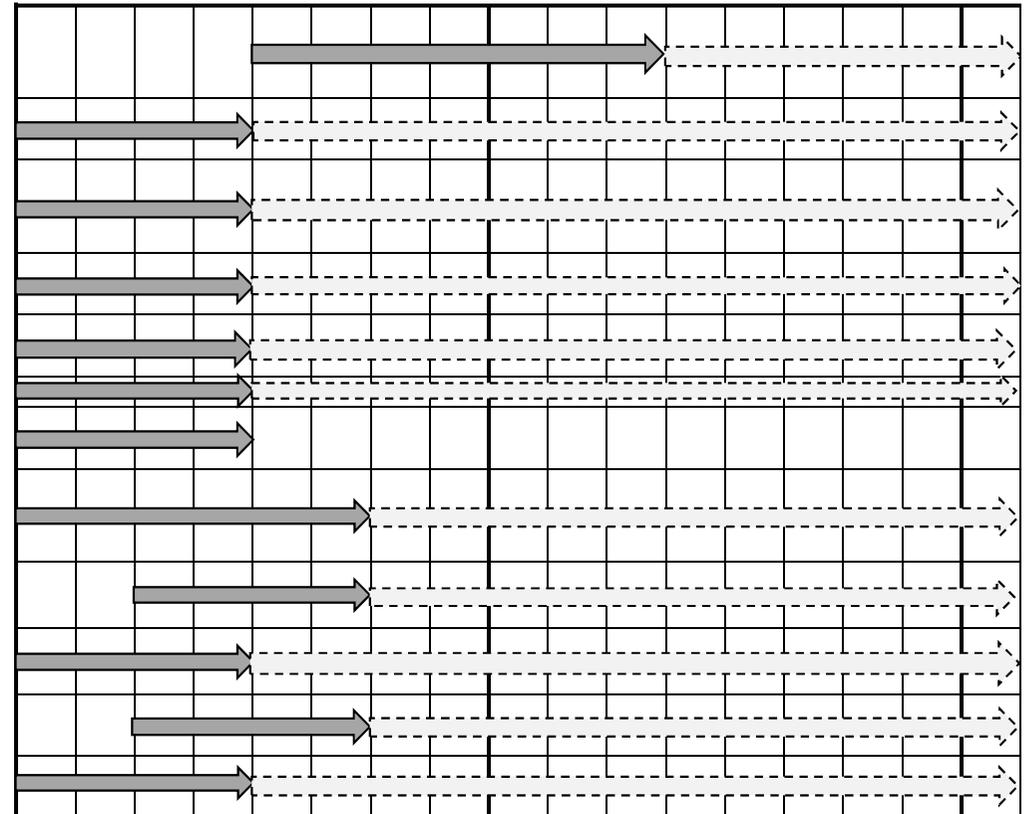
Actions en faveur des chercheurs pris individuellement :

C1	Définition et mise en place d'évaluation périodique des chercheurs, intégrant les différentes facettes du métier
C2	Information systématique des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants sur les aspects éthiques et professionnels liés à leur métier
C3	Accès aux modules de formation institutionnels et amplification de l'offre de modules spécifiques
C4	Accès aux informations relatives à leurs devoirs et obligations à l'ULg



Actions de mise en oeuvre des priorités (à usage de l'administration) :

M1	Spécialisation à l'orientation et au développement de carrière des chercheurs, et en particulier des jeunes chercheurs, dans les cellules d'accompagnement du personnel
M2	Publication systématique des offres de postes pour des chercheurs, avec intégration dans Euraxess Jobs
M3	Renforcement de l'offre de formation continue à destination des chercheurs, avec en particulier le développement des formations aux compétences transversales
M4	Application du barème « docteur » aux docteurs avec thèse dans tous les emplois à l'université
M5	Renforcement des cellules d'accompagnement des chercheurs dans la gestion des projets de recherche
M6	Développement des services Euraxess sur les campus excentrés
M7	Mise en place d'une annexe au contrat de travail reprenant les règles institutionnelles ainsi que les droits et devoirs du chercheur
M8	Flexibilité de travail, travail à temps partiel ou reclassement temporaire pour les chercheurs en période de fragilité (maladies, incompatibilités liées à la santé, femmes enceintes,...)
M9	Intégration des recommandations des travaux des divers groupes travaillant sur les questions liées à la charte et au code (ex. Femmes et Sciences)
M10	Développement et amplification de l'accès à l'information sur le financement individuel des chercheurs (mandats, mobilité, subsides divers)
M11	Information sur les procédures d'offre, sélection et recrutement des chercheurs à tous niveaux
M12	Mise en place d'un module de formation "recherche" pour tous les nouveaux chercheurs et en particulier pour les doctorants



Euraxess Rights à l'ULg : Planification de la mise en oeuvre des actions

Légende : Action à développer en priorité (10/1/2011)

 Période d'initiation / de développement de l'action
 Période d'amplification et de suivi de l'action

2011	2012	2013	2014	
------	------	------	------	--

Actions de mise en œuvre des priorités (à usage de l'administration) - suite :

M13	Formation spécifique des nouveaux membres des conseils de la recherche aux questions stratégiques institutionnelles en recherche
M14	Soutien logistique à l'organisation de congrès et colloques



Actions d'évaluation :

E1	Auto-évaluation après 2 ans
E2	Evaluation externe après 4 ans

